



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 48645

Texte de la question

M. François-Michel Gonnot demande à M. le ministre de l'éducation nationale s'il n'est pas temps que l'on enseigne dans nos écoles primaires, en même temps que la Marseillaise, « l'Ode à la joie », de Ludwig Van Beethoven, devenue l'hymne officiel de l'Union européenne.

Texte de la réponse

Les programmes de l'école primaire, publiés en juin 2008, prévoient l'étude de l'histoire de la construction européenne et une approche de la connaissance de ses réalités actuelles (programmes d'histoire et de géographie). L'Europe figure également au programme d'instruction civique : au cycle des apprentissages fondamentaux, programmes du CP et du CE 1, il est précisé que les élèves apprennent à reconnaître et à respecter les emblèmes et les symboles de la République dont la Marseillaise. Au cycle des approfondissements, dans le cadre de l'instruction civique et morale, les programmes prévoient l'étude de l'Union européenne, plus particulièrement de son drapeau, sa diversité de cultures, le sens du projet politique de la Constitution européenne et son hymne.

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Gonnot](#)

Circonscription : Oise (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48645

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 mai 2009, page 4459

Réponse publiée le : 27 octobre 2009, page 10229